

Actualités de la Fédération

EDITO Du Président

La gare nouvelle de Montpellier / La Mogère a été construite trop tôt et au mauvais endroit, ce qui la rend inutile. Aujourd'hui, nous savons que son fonctionnement va conduire au gaspillage de l'argent public. Sans être entendues, les associations avaient largement averti des nombreuses failles du dossier, notamment lors de l'enquête publique. Aujourd'hui, nous attendons toujours la réponse de l'État à la Commission Européenne suite à [notre plainte](#) pour non-respect de la Directive sur l'évaluation environnementale (saucissonnage des projets). Si celle-ci avait été respectée, nous aurions pu nous prononcer sur la cohérence d'ensemble d'un tel aménagement structurant. Nous pensons qu'une analyse rigoureuse de l'ensemble des effets cumulés et des différentes alternatives aurait permis - notamment aux décideurs public - d'éviter un tel fiasco. Jusqu'au 17/03/2017 a lieu l'enquête publique sur la gare nouvelle de Nîmes/Manduel et nous vous invitons à y participer. Sous pression d'élus, par solidarité avec l'erreur de leurs pairs, ou voyant une occasion d'accélérer l'urbanisation dissimulée derrière le mirage des trains, la procédure de Manduel a été accélérée. C'est logiquement un dossier beaucoup plus déficient que celui de la Mogère qui est soumis à l'enquête publique comme le souligne [l'autorité environnementale](#). Encore une fois, le passage en force a peu de chances d'être une stratégie payante pour l'intérêt général. Souhaitons que cesse cette fuite en avant et que les grands projets publics structurants, plus encore que les autres, ne sacrifient pas le temps nécessaire à la réflexion, à des intérêts électoraux ou privés court-termistes.

Simon POPY

Assemblée Générale de FNE LR : Quelles actions en 2017 ?

Pour sa quatrième année d'existence FNE LR s'installera dans un nouveau local au 18 rue des Hospices à Montpellier, en colocation avec les associations [EcoOcéan Institut](#) et [l'APIJE](#). Ce déménagement marque une étape nouvelle dans la structuration de notre mouvement. Il doit notamment nous permettre de renforcer l'équipe bénévole et salariée pour mener plusieurs projets envisagés autour de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, de l'aménagement du territoire ainsi que des enjeux sanitaires liés aux anciens sites miniers. Ces projets seront présentés et débattus lors de notre **Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 18 mars 2017 à Montpellier**. Venez nombreux ! Retrouvez le [programme de la journée](#) .

Mieux vaut éviter les impacts environnementaux que les compenser

Alors que les mécanismes de compensation écologique par l'offre viennent d'être autorisés par la loi biodiversité, la « communauté Eviter Réduire Compenser » était réunie le 1^{er} février 2017 au Palais de Gruissan par la DREAL et la Région Occitanie. Notre Président, était invité à introduire l'atelier 3 de cette journée relatif à « La compensation par l'offre / la demande » en parallèle à l'intervention de M. Michel Oberlinkels représentant de la CDC biodiversité. [L'occasion pour FNE LR](#) de rappeler que la compensation fait débat dans le mouvement FNE et que la phase éviter de la séquence est trop souvent méconnue. Pour FNE LR la mise en œuvre de séquence devrait conduire à remettre en cause un certain nombre de projets dont la pertinence n'est pas démontrée .

Faire respecter le droit de l'environnement : Les trois milles, zone fragile !

Le 28 février, le Tribunal Correctionnel de Narbonne a condamné Mrs. PEREZ et CATANIA, capitaines de chalutiers immatriculés à PORT VENDRES pour avoir pêché à moins de 3 milles nautiques de la côte au large de Leucate en janvier et avril 2016. La constitution de partie civile de FNE a été reçue et son préjudice indemnisé. La pêche au chalut dans la bande de 3 milles - qui constitue une zone de reproduction du poisson - ne peut qu'aggraver à moyen terme les difficultés déjà importantes de la profession en impactant directement les stocks de poissons disponibles.

Les décisions sont disponibles sur demande

ACTUS MIDI-PY

Assemblée Générale FNE Midi-Pyrénées le 25 mars à Toulouse.

Samedi 25 mars se tiendra l'Assemblée Générale de [FNE Midi-Pyrénées](#) à la maison de l'environnement à Toulouse (9h30). Le déjeuner proposé à partir de 12h sera réalisé par les bénévoles sous forme de repas anti-gaspi, et sera accompagné d'outils de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire. A 14h30 FNE Midi-Pyrénées vous invite à la projection débat autour du film "Mine de Rien" portant principalement sur la Mine de Salau en Ariège et la nouvelle mode de l'extractivisme. Le débat qui suivra cette projection sera animé par un membre du CA de l'association Stop Mine de Salau et une habitante de Salau.

[Inscription obligatoire.](#)

Assemblée Générale FNE LR le samedi 18 mars à Montpellier.

Retrouvez le [programme de la journée.](#)

Dates à retenir

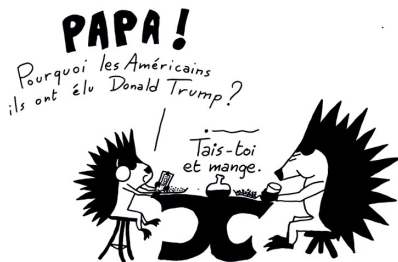
Semaine de l'Environnement :

Le 31/03 à Montpellier, FNE LR tiendra un stand lors de cette journée. Infos sur le [programme complet](#) de cette semaine.

« L'arbre et la ville » :

Le 26/04, à Grèzes à 18h30 (11), [ECCLA](#) organise un débat avec de nombreux intervenants.

L'humeur du Hérisson...



Nous rejoindre

[Site web](#)

[Facebook](#)

[Contact](#)

S'inscrire à la lettre d'info

ECHO 66 : Succès de la conférence de FNE .

Le 06 mars au Centre culturel de Port-Vendres, Charlotte Lepitre, coordinatrice du Réseau Santé-Environnement de France Nature Environnement, a fait le point sur la question de [l'émission des fumées des navires](#) qu'ils soient de croisière ou de transport.

Elle a abordé la nocivité des gaz émis et fait le point sur la dangerosité des particules fines provenant de ces émissions et de la recombinaison des gaz.



ECHO 34 : Un nouveau membre dans le réseau.

Bienvenue aux [Ecologistes de l'Euzière](#) . Depuis le 30 janvier, nous sommes heureux de compter les Ecologistes de l'Euzière parmi nos associations directement membres.

ECHO 30 : Premier parc Photovoltaïque citoyen.

Une première en France : au printemps 2017, un parc photovoltaïque totalement géré par des citoyens va voir le jour à Aubais, dans le Gard. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le lien de l'association « [Les Survoltés](#) » à l'origine du projet .

ECHO 11 : AREVA , le traitement des nitrates (suite).

En réponse à la demande de tierce expertise de FNE LR et d'ECCLA, le Préfet de l'Aude a produit un document complémentaire listant toutes les méthodes alternatives. A la suite de quoi ECCLA a fait une contre proposition contenue dans [un dossier](#) sur ce projet d'usine de traitement des nitrates à Narbonne.

Actualité Nationale

Rencontre entre l'Autorité Environnementale et le réseau FNE

Une **journée d'échange** entre le mouvement [FNE](#) et [les autorités environnementales](#) (Ae du CGEDDE et MRAE) sera organisée le 23 mars à Paris.

Séminaire ERC du LabEX les 30 et 31 mars à Montpellier

Olivier Gourbinot, notre coordinateur, interviendra au colloque organisé par le LabEx CeMEB, en partenariat avec la Région Occitanie et la DREAL Occitanie, « **Eviter-Reduire-Compenser les impacts des aménagements sur la biodiversité** » sur la séquence ERC (Eviter Réduire Compenser) au stade des documents d'urbanisme. Retrouvez le [programme du colloque](#)

Tous au compost !

L'édition 2017 de la [Semaine nationale du compostage de proximité](#) aura lieu du 25 mars au 9 avril. L'occasion d'initier petits et grands à cette pratique qui présente des intérêts environnementaux mais aussi économiques et sociaux.

Et n'oubliez pas de répondre à [l'Appel du Sol](#) en soutenant l'initiative citoyenne européenne dont France Nature Environnement est partenaire !



France Nature Environnement Languedoc-Roussillon, Association loi 1901, Siège social : 170 avenue de Bordeaux 11100 NARBONNE, n°SIRET : 800 138 877 00017, Directeur de la publication : Simon Poppy – fne.languedocroussillon@gmail.com